



Conseil Fusion-Acquisition



Conseil Dette



Conseil Stratégique

ANALYSE DES RÉSULTATS

Appel d'Offres Eolien Terrestre Tranche 1

1 Mars 2018

CONTEXTE



MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE
ET SOLIDAIRE

Le cahier des charges des appel d'offres pour installations éoliennes terrestres a été publié en novembre 2017. La CRE vise à attribuer en 2 ans un volume total de 3000 MW réparti en 6 périodes de candidature. Cet appel d'offres concerne les installations constituées de 7 éoliennes au minimum ou comprenant une éolienne d'une puissance nominale supérieure à 3 MW.

Nous analysons aujourd'hui les résultats de la **première tranche de l'AO**, publiés le 28 Février 2018 par le Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire.

RAPPEL DES CONDITIONS EN GUICHET OUVERT

NB : A noter que les conditions du PPA varient sensiblement entre les projets obtenus aux AO et ceux issus du guichet ouvert

- ✓ Durée du complément de rémunération **20 ans**
- ✓ Tarif cible **72 à 74€/MW**
- ✓ Tarif au-delà du plafond **40€/MW**

TRANCHE AO	DATE MAXIMUM DE DÉPOT DES OFFRES	PUISSANCE CUMULÉE APPELÉE (MW)
1	Déc-17	500
2	Juin-18	500
3	Déc-18	500
4	Juin-19	500
5	Déc-19	500
6	Juin-20	500

DONNÉES CLÉS – TRANCHE 1

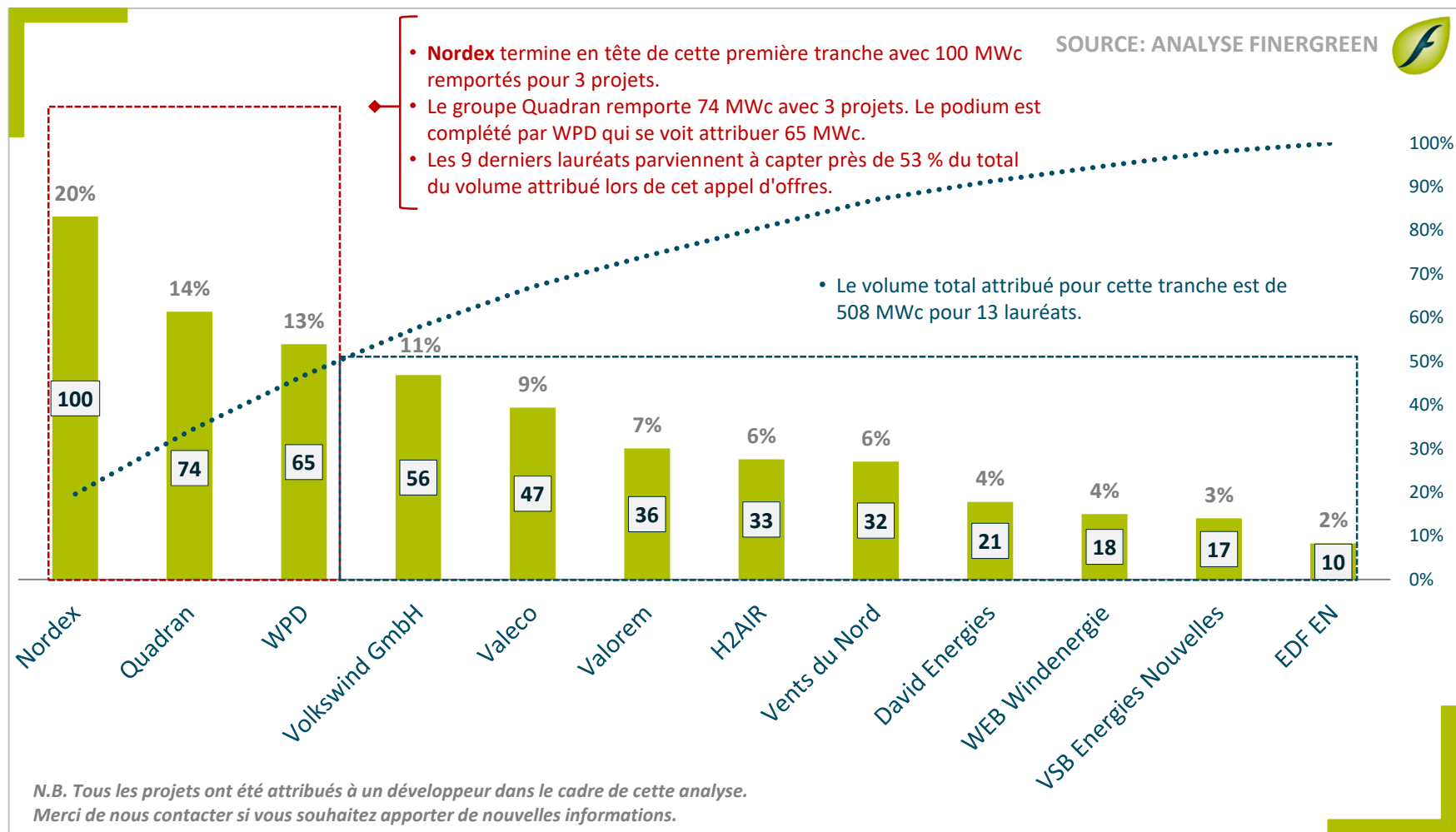
- ✓ Puissance attribuée **508,4 MW**
- ✓ Nombre de lauréats **22 projets**
13 lauréats
- ✓ Prix moyen proposé: **65,4 €/MWh**
- ✓ Prime pour l'investissement participatif
 - ✓ Part du financement à partir de 20% **2 €/MWh**
 - ✓ Part du financement de 20% à 40% **Interpolation linéaire**
 - ✓ Part du financement supérieure à 40% **3€/MWh**
- ✓ Un tiers des lauréats se sont engagés à se financer via l'investissement participatif



LAURÉATS AO ÉOLIEN TERRESTRE – TRANCHE 1

PUISSANCE À INSTALLER PAR DÉVELOPPEUR

Résultats publiés le 28/02/2018



Ce graphique s'attache à présenter la puissance remportée par développeur, même si certaines installations sont développées pour le compte de tiers.



LES LAURÉATS AU SEIN DU CLASSEMENT FEE

CLASSEMENT DES 20 PREMIERS IPP ÉOLIENS FRANÇAIS*	DÉVELOPPEUR	PUISSANCE INSTALLÉE AU 30/06/17*	PUISSANCE ATTRIBUÉE AU 28/02/2018
1	Engie	1 335	
2	EDF EN	1 250	10
3	Energie Team	588	
4	Valemo	566	36
5	Boralex	521	
6	RES	502	
7	Wind Prospect	498	
8	VSB EN	436	17
9	ERG / CSO	420	
10	EDP	406	
11	Kallista Energy	342	
12	Quadran	311	74
13	Enertrag	294	
14	WPD	257	65
15	Greensolver	237	
16	Eurowatt	231	
17	ABO Wind	181	
18	Energie Env.	167	
19	P&T Tech.	157	
20	H2AIR	137	33
TOTAL		7 586	235

Les 20 premiers IPP éoliens français représentent aujourd'hui environ 60 % de la capacité totale éolienne installée en France, soit 7 586 MW sur 12 490.

Six seulement de ces derniers font partie des lauréats de cette première tranche d'AO pour 46 % de la capacité totale lauréate.

Les 7 autres lauréats sont donc soit d'importantes entreprises du secteur éolien ayant récemment commencé à s'implanter sur le marché français, soit des acteurs français de plus petite taille. Ils totalisent environ 54 % de la capacité attribuée lors de cette session.

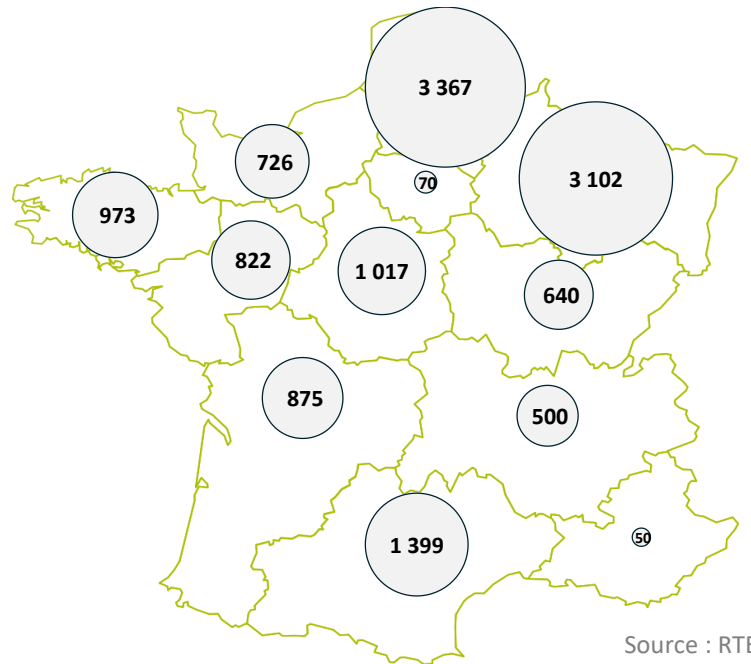
*Source : FEE



RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DES PROJETS



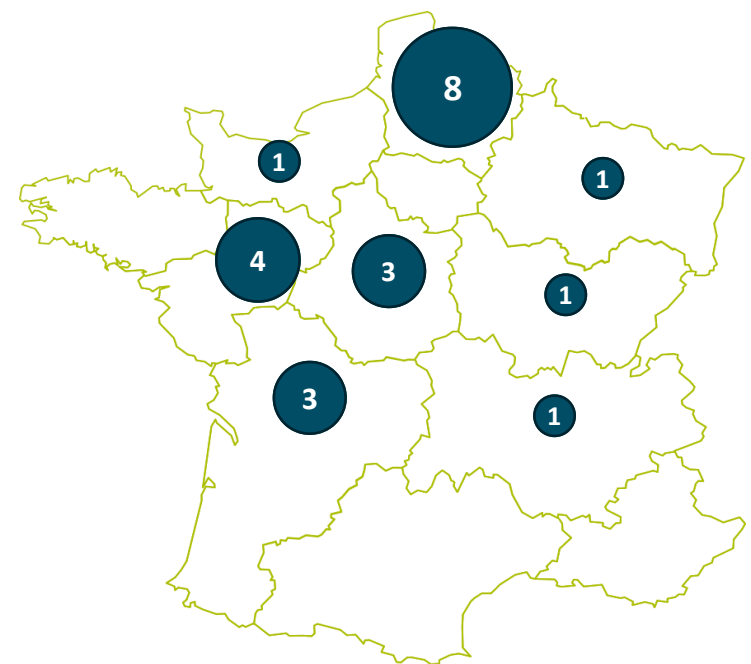
Puissance éolienne raccordée par région
au 31/12/2017



Source : RTE



Nombre de projets lauréats de la première
tranche de l'AO éolien



La région **Hauts-de-France** est la grande lauréate de ce premier appel d'offre éolien, avec 226 MW soit un peu moins de la moitié de la puissance attribuée.

On peut noter que la région Grand-Est pourtant classée deuxième en terme de puissance raccordée n'obtient qu'un seul projet à cet AO. Au rebours de la région Pays de la Loire, qui se voit attribuer 4 projets pour 15% de la puissance de l'AO alors qu'elle ne se trouve actuellement qu'en sixième position en terme de puissance raccordée.



CONTACTS

FINERGREEN France

96 boulevard Diderot
75012 Paris

Damien RICORDEAU

Président Fondateur

Mobile: +33 (0)6 35 50 62 84
dri@finergreen.com

Léon ALLAMAND

Analyste

Mobile: +33 (0)6 71 48 00 48
lal@finergreen.com

Emma d'HUMIERES

Analyste Junior

Mobile: +33 (0)6 01 96 92 46
ehu@finergreen.com



